

# DIRECTIVES DE COMPÉTITION

## 1<sup>e</sup> Coupe Québec GAF (N8 et plus)

12 au 14 décembre 2025

### GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043 / [www.gymqc.ca](http://www.gymqc.ca)

Personne contact : Josée-Anne Adam

[inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)



### COMITÉ ORGANISATEUR

#### GYMNACENTRE

Directrice : Nancy Tellier

Courriel : [nancytellier@gymnacentre.ca](mailto:nancytellier@gymnacentre.ca)

Site web : [www.gymnacentre.ca](http://www.gymnacentre.ca)



### LIEU

#### CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU (Club Gymnacentre)

3000 rue Viau, Montréal, QC, H1V 3J3

- [Lien Google Map](#)
- *Stationnement payant aux bornes installées à cet effet (Stationnement géré par les musées Espace pour la vie). Puisqu'il y a des événements sur le site du Stade Olympique à ces dates, les places de stationnements risquent d'être restreintes, prévoir une période pour vous stationner dans les rues avoisinantes.*

### SERVICES AUX PARTICIPANTS

(Athlètes, Spectateurs  
et Entraîneurs)

#### HÉBERGEMENT

##### Hôtel Universel Montréal

5000 rue Sherbrooke Est

Montréal, QC, H1V 1A1

514-253-3365 / [Site web](#)

**Code de groupe : Club Gymnastique**

##### Avantages offerts à l'hôtel Universel Montréal :

- Accès internet sans fil (WIFI) gratuit dans tout l'hôtel;
- Vaste stationnement gratuit pour automobiles et autocars;
- Toutes les chambres sont munies d'un petit réfrigérateur, petit coffre-fort, Cafetière Keurig avec dosettes;
- Piscine intérieure chauffée et salle d'exercices.

Ce code devra être mentionné au moment de la réservation (réservez par téléphone : 514-253-3365 ou 1 800 567 0223, courriel : [info@hoteluniverselmontreal.com](mailto:info@hoteluniverselmontreal.com)) afin d'avoir droit aux tarifs préférentiels accordés à votre groupe. Chambres de catégorie classique/confort à 2 lits doubles, chambres de catégorie classique à 1 lit king. Tarif spécial de 167,00\$\* en occupation simple/double/triple et quadruple. Maximum de 4 personnes par chambre à 2 lits doubles. Le tarif ci-dessus est net et n'inclut pas les taxes ni le petit déjeuner. Les taxes applicables sont : 3,5% taxe municipale d'hébergement, 5% taxe fédérale (TPS) et 9,975% taxe provinciale (TVQ). Vous pouvez annuler/modifier votre réservation 24H avant la date d'arrivée sans frais.

L'hôtel Universel Montréal a confié la gestion du restaurant Le Toit Rouge à un sous-traitant. Celui-ci offre un menu « à la carte » varié chaque jour de 7 h à 11 h.

## SERVICES AUX PARTICIPANTS

(Athlètes, Spectateurs et Entraîneurs)

### FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Aucun

### SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

### AUTRES INFORMATIONS

- Une petite cantine sera sur place ainsi qu'un kiosque de fleurs et de petites récompenses pour les athlètes.
- Stationnement payant aux bornes installées à cet effet (Stationnement géré par les musées Espace pour la vie). Puisqu'il y a des événements sur le site du Stade Olympique à ces dates, les places de stationnements risquent d'être restreintes, prévoir une période pour vous stationner dans les rues avoisinantes.

### ENTRAÎNEURS

Des collations, déjeuners, dîners et soupers seront offerts aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

## MUSIQUE GAF

Veillez déposer les musiques [ICI](#).

### EXIGENCES DES FICHIERS DE MUSIQUE

- Format du fichier : MP3 ou MP4
- Nomenclature du fichier :
  - Suivre l'ordre suivant : Club\_Catégorie\_Nom\_Version
  - **Important : Ne pas mettre d'accent ou caractère spécial (é, è, ô, ë, etc.)**
  - V1 = Première version (premier envoi)
  - V2, V3 et plus = Lorsqu'il s'agit d'un changement de musique
  - Ex 1 = GYMQC\_JR\_Josée-Anne Adam\_V1
  - Ex 2 = GYMQC\_N10\_Raphaëlle Côté-Gélinas\_V2

**Question ou changement de musique :**  
Contactez Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca))

## HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 31 octobre 2025**
- **Date de publication de l'horaire : 14 novembre 2025**
- **Frais d'inscription :**

GAF (N8)	143,00 \$
GAF (N9 et plus)	160,00 \$
Entraîneur	0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline
- **Frais de retard pour dépôt d'une musique GAF après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1<sup>er</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1<sup>er</sup> jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

### MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
2. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
  - a. Choisissez l'événement et le club.
  - b. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
  - c. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
  - d. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)).
  - e. Cliquez sur "envoyer inscription".
  - f. Lire la procédure et condition.
  - g. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
  - h. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
  - i. Envoyez le fichier Excel à GYMQC ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)) ainsi qu'au comité organisateur ([info@gymnacentre.ca](mailto:info@gymnacentre.ca)).
3. Le paiement des inscriptions devra se faire :
  - a. Par chèque : Libellé au nom de « Club Gymnacentre » et doit être retourné à l'adresse suivante : 3000 rue Viau, Montréal, QC, H1V 3J3.
  - b. Par virement bancaire :
    - Transit : 30261
    - Institution : 815
    - Folio : 4901807
4. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
5. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
6. Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1<sup>er</sup> journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

## ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur ([info@gymnacentre.ca](mailto:info@gymnacentre.ca)) et à Gymnastique Québec ([inscription@gymqc.ca](mailto:inscription@gymqc.ca)), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
  - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
  - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
  - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit **OBLIGATOIREMENT** accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.